

**Séance du conseil communal
du 14 mai 2020**

ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour.

1. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
2. Lecture de l'état des restants pour l'année 2019 ;
3. Approbation de déclarations de recettes de l'exercice 2019 ;
4. Approbation de devis ;
5. Adaptation du règlement d'ordre interne du service d'éducation et d'accueil – S.E.A. Beiestack ;
6. Avis relatif à la proposition de classement d'un immeuble comme monument national ;

Divers.

Toutes les décisions, à part celle du point à l'ordre du jour, numéro 4, ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

- Approbation d'un contrat de location du 23 avril 2020, conclu entre la commune de Redange/Attert et Monsieur Kevin ESTEBANEZ CORRAL concernant la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal « Réidener Gaart », sis commune de Redange, rue Fraesbich au prix de 50.- € par an et une caution unique de 100,00.- € en guise de garantie;
- Approbation d'un acte de cession gratuite du 24 avril 2020 par-devant Me. Karine REUTER, notaire de résidence à Luxembourg par lequel la société « Immo Red s.à.r.l. », M. Antonio José SILVA MAURICIO DOS SANTOS, M. Antonio Manuel CAIADO GOMES et M. José Carlos DA SILVA FERREIRA cèdent gratuitement à l'Administration Communale de Redange/Attert des fonds, inscrits au cadastre de la commune, section D de Redange, no 273/5978, lieu-dit « rue de la Gendarmerie », d'une contenance de 1 are 74 centiares en vue de l'intégration dans la voirie publique ;

- Acte de vente du 7 mai 2020 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch, par lequel M. Carlo JANSSEN de Noerdange cède à l'Administration Communale de Redange/Attert, des fonds, sis à Niederpallen, inscrits au cadastre, section F de Niederpallen, numéros 538/2012 et 634/946 aux lieux-dits Breisent et Sterzebruch, d'une contenance totale de 21 ares et 20 ares au prix de 8.440.- €. Lesdits fonds seront utilisés pour la réalisation d'un projet « LIFE » ;
- Acte de cession gratuite du 7 mai 2020 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch par lequel M. et Mme KERGER-SCHILLING cèdent gratuitement à l'Administration Communale de Redange/Attert des fonds inscrits au cadastre de la commune, no 954/5240, section D de Redange, lieu-dit « rue de la Piscine », d'une contenance de 2 ares et 75 centiares en vue de l'intégration dans la voirie publique ;
- Acte de vente du 7 mai 2020 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch par lequel MM. Romain et Marco WAXWEILER cèdent à l'Administration Communale de Redange/Attert, des fonds inscrits au cadastre de la commune, section B de Nagem, numéros 292/1226 et 293/1229, lieu-dit « im Weiher », d'une contenance de 16 ares et 30 centiares au prix total de 3.260.-€. Les terrains acquis serviront à la nouvelle capture de la source se trouvant près du terrain et de la protection de cette source ;
- Acte de cession gratuite du 7 mai 2020 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch par lequel Mme Marthe Emilie REDING cède gratuitement à l'Administration Communale de Redange/Attert des fonds inscrits au cadastre de la commune, section C d'Ospem, no 328/3121, lieu-dit « rue du Finsterof », d'une contenance de 1 are et 5 centiares en vue de l'intégration dans la voirie publique.

Lecture de l'état des restants pour l'année 2019

Le conseil communal décide d'admettre en reprises provisoires la somme de 65.321,57.-€ et en décharges la somme de 19.327,16.-€.

Approbation de déclarations de recettes de l'exercice 2019

Le conseil communal a approuvé des déclarations de recettes de l'année 2019 au montant total

de 1.150.172,69.-€.

Approbation de devis

- Devis du 7 mai 2020, établi par le service technique de l'administration communale de Redange/Attert, concernant la mise en conformité de l'installation électrique au 2^{ème} étage du bâtiment de l'école fondamentale de Redange/Attert, au montant total de 68.439,15.- € T.T.C ;
- Devis du 10 avril 2020, établi par le service technique de l'administration communale de Redange/Attert, concernant la rénovation de la salle polyvalente à Ospern, au montant total de 189.909,59.- € T.T.C.
- Devis du 23 mars 2020, établi par le service technique de l'administration communale de Redange/Attert, concernant l'isolation de la toiture de la maison Worré à Redange/Attert, au montant total de 67.403,70.- € T.T.C.
-

Adaptation d'un règlement d'ordre interne du service d'éducation et d'accueil – S.E.A. « Beiestack »

Ce point à l'ordre du jour sera reporté à une date ultérieure.

Avis relatif à la proposition de classement d'un immeuble comme monument national

Le conseil communal avise favorablement le classement comme monument national de la ferme dite « Nogemerhaff » sise 2, rue Nagemerberg, inscrite au cadastre de la commune de Redange-sur-Attert, section B de Nagem, sous le numéro 542/1054, appartenant au Domaine de l'Etat.